

## **AGENT RECENSEUR**

### **CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNEE 2021**

**Mission du 4 janvier 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2021**  
**dont collecte du jeudi 21 janvier au samedi 27 février**

**MISSIONS : Sous la responsabilité du coordonnateur communal du recensement assisté d'un adjoint**

**1. Reconnaissance des adresses à recenser**

- Vérification des adresses et des logements du secteur d'affectation
- Relève des difficultés particulières observées
- Préparation de la collecte (information du public dans chaque boîte aux lettres, apposition d'une affiche dans les halls des immeubles collectifs...)

**2. Collecte**

- Explication aux habitants sur le recensement et les deux modes de collecte (questionnaire papier ou internet)
- Remise des documents (questionnaire papier et/ ou notice avec code d'accès et mot de passe pour internet)
- Prise de rendez-vous pour la récupération des formulaires papier le cas échéant
- Récupération des questionnaires
- Contrôle des questionnaires sur place afin de les faire rectifier, compléter si besoin

**3. Suivi du secteur attribué**

- Vérification de l'état d'avancée de la collecte (format papier et internet)
- Relance si besoin des personnes non encore contactées et recensées

**4. Relation avec le coordonnateur et son adjoint**

- Signalement immédiat lors de difficultés avec des habitants (refus de rendre les imprimés, refus d'ouvrir la porte, agressivité...)
- Remise régulière des questionnaires récupérés et classés
- Point sur les difficultés rencontrées
- Point détaillé sur l'avancée de la mission
- Participation aux réunions d'équipe ; aux rendez-vous individuels tri-hebdomadaires

### **QUALITES REQUISES**

- Capacité à assimiler les concepts et règles contenus dans le manuel de l'agent recenseur
- Respect du secret professionnel et du devoir de réserve
- Méthode et rigueur
- Grande disponibilité (week-end, soirée)
- Qualités de contact avec les habitants
- Sens de l'orientation
- Ténacité

### **FORMATION**

Deux demi-journées assurées par l'INSEE

Assistance d'un superviseur de l'INSEE, du coordonnateur communal du recensement et de son adjoint

### **TEMPS DE TRAVAIL ET REMUNERATION**

Mission correspondant à environ 75% d'un temps plein

Rémunération nette moyenne pour la mission de l'ordre de 1 100 € à 1 450 €

### **MESURES COVID-19 :**

La ville fournira aux agents recenseurs des masques et du gel hydroalcoolique.

## Recensement de la population 2021

La commune recrute 7 agents recenseurs de début janvier 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2021 pour la campagne annuelle de collecte du recensement de la population.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des informations statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement relève de la responsabilité de l'Etat : l'INSEE organise et contrôle le recensement, les communes sont chargées de la préparation et de la réalisation des opérations de collecte.

Missions de l'agent recenseur :

Après 2 demi-journées de formation obligatoires et une tournée de reconnaissance des adresses à recenser, l'agent est chargé, entre le 21 janvier et le 27 février 2021, de se rendre auprès de la population d'un secteur géographique déterminé, d'expliquer aux personnes les modes de recensement possibles, internet ou questionnaires papier et pour les personnes ayant choisi le format papier de revenir collecter les questionnaires.

Ils auront en moyenne 200 logements à recenser chacun. Ils seront encadrés par le coordonnateur communal et son adjoint

Qualités de l'agent recenseur :

Courtoisie, discrétion, neutralité, rigueur et sens de l'organisation, ténacité, sens de l'orientation, autonomie, bonne connaissance géographique de la commune de Saint-Martin-d'Hères

Contrainte

Grande disponibilité et large amplitude quotidienne y compris le samedi

Pas de congés durant la mission

Mission correspondant à environ 75% d'un temps plein

Rémunération nette moyenne pour la mission de l'ordre de 1 100 € à 1 450 €

Mesures Covid-19 : La ville fournira aux agents recenseurs des masques et du gel hydroalcoolique.